

## **DISCOURS POUR L'INAUGURATION DU SIEGE DE LA COOPEC TOGO PORT**

Monsieur le Directeur Général du Port Autonome de Lomé ;

Monsieur le Président Directeur Général de Togo Terminal, Lomé Multipurpose Terminal;

Monsieur le Président Directeur Général de LCT ;

Monsieur le Directeur Général de BOLUDA S.A. ;

Monsieur le Directeur Général du Cabinet CREM ;

Monsieur le Secrétaire Général du Port Autonome de Lomé ;

Madame la Secrétaire Générale de l'A2PL ;

Mesdames, Messieurs les Directeurs de Départements du Port Autonome de Lomé ;

Mesdames, Messieurs les Administrateurs de la COOPEC TOGO PORT, chers invités.

Au nom de l'ensemble des administrateurs, des coopérateurs et du personnel de la COOPEC TOGO PORT que je représente ici, je suis très heureux, de vous accueillir devant ce bâtiment qui fera dorénavant office de siège de la Coopérative,

La cérémonie d'inauguration de ce jour, restera dans les annales de la coopérative, car elle est l'aboutissement d'une idée, voire d'un rêve qui devient réalité. Ce bâtiment met en lumière la COOPEC TOGO PORT et confirme sa place, en tant que première coopérative d'entreprise du pays, avec près 1950 adhérents et un actif de près de deux milliards de francs CFA. Notons que la COOPEC TOGO PORT a été créé en 1973 et ne comptant que 11 membres au démarrage de ses activités.

Grâce au soutien actif du Directeur Général du PAL, à l'appui des Prédissent et Directeurs Généraux des sociétés, dont les employés sont membres, à qui nous présentons encore une fois nos sincères remerciements. Grâce à notre engagement commun, à la participation active de tous, nous sommes donc passé du rêve à la réalité et nous avons vu s'élever, petit à petit, les murs de ce beau bâtiment, qui abritera dorénavant, les activités de la COOPEC TOGO PORT, qui est un outil au service de la communauté portuaire, car remplissant pleinement un rôle d'intégration et de cohésion sociale au service de ses membres.

Ce projet a été réalisé, pour un coût total de 79 298 495 de francs CFA, comparativement à un budget estimatif de départ de 77 000 000, établi par l'Architecte Conseil.

L'idée de construction de ce siège a traversé des époques et a fait l'objet d'études très avancées pendant les mandats de nos prédécesseurs, mais n'a pu malheureusement être réalisée faute de financement nécessaire. Ainsi, après plusieurs réflexions, nous avons revu nos ambitions à la baisse par rapport à la taille et au coût du projet initial et nous avons sollicité cette nouvelle parcelle moins spacieuse mais plus proche des coopérateurs, que la Direction Générale du Port, a eu l'amabilité de nous octroyer et qui a permis la mise en œuvre rapide de ce projet.

Mais l'honnêteté intellectuelle nous recommande cependant de reconnaître que la réalisation de ce projet est une conséquence d'une bonne gouvernance, instituée comme norme de gestion, pendant la mandature de notre prédécesseur au poste de Président du Conseil d'Administration, je veux nommer Monsieur NOULEGBE Yawo Lazard, actuel DFC du PAL, à qui nous rendons un hommage mérité.

Cette situation nous rappelle d'ailleurs l'adage cher à notre ancien Président de la République, Feu le Général GNASSIMGBE Eyadema qui avait l'habitude de dire, je cite : « C'est au bout de l'ancienne corde qu'on tisse la nouvelle ».

Ainsi, ce flambeau de bonne gestion du bien commun que nous ont transmis nos prédécesseurs et que nous nous tachons de porter toujours plus haut, a permis à notre Coopérative d'enregistrer une croissance remarquable de ses bénéfices sur les cinq dernières années, avec un résultat net qui est passé de 54 546 108 en 2014, à 72 704 589 en 2019, soit une progression de près de 25%.

C'est ce contexte favorable qui a aussi rendu possible le financement de cet ouvrage en grande partie sur fonds propres pour un montant de 50 000 000 de francs CFA, complété par un concours financier de notre partenaire Beneficial Life Insurance, aujourd'hui Prudencia, à hauteur de 30 000 000 de nos francs, sous la forme de Dépôt A Terme, dans nos livres, à un taux concessionnel de 5% d'intérêt.

Ainsi, le chantier qui a démarré le 05 juillet 2019, s'est achevé le 15 Juin 2020 avec la livraison des travaux, tous corps de métiers.

Ce bâtiment est doté d'un soubassement solide, et est conçu pour abriter deux autres niveaux ultérieurement, qui serviront de locations à mettre à la disposition des sociétés de la plateforme portuaire de Lomé, ce qui constituera une source de revenus supplémentaire pour la Coopérative.

Ce bâtiment dispose des installations sécurisées conformément aux normes bancaires et comprend un grand hall pour les usagers, quatre bureaux, deux caisses, une salle d'archives, une salle technique, une salle de réunions, une kitchenette, un magasin et des salles d'eaux.

Le bâtiment est livré avec toutes les installations électriques, informatiques, de vidéosurveillance et de téléphonie, qui ont fait l'objet de tests opérationnels.

Le déménagement dans ces nouveaux locaux est prévu, à partir du lundi 20 juillet 2020.

La COOPEC TOGO PORT, saisit cette occasion pour solliciter une fois encore le soutien de l'Autorité Portuaire, des partenaires comme les concessionnaires et de l'A2PL, afin de mobiliser davantage les sociétés de l'industrie portuaire, à inciter leurs employés à adhérer à la COOPEC TOGO PORT.

La COOPEC permet aux employés de bénéficier des services d'épargne, de crédit et autres. Elle contribue à un meilleur épanouissement social de ses membres et permet par ailleurs à ces derniers de sortir de l'emprise des usuriers, qui pullulent dans l'espace portuaire, et qui pratiquent des taux d'intérêt oscillant entre 25 et 40 % et qui maintiennent leur clients dans un cercle vicieux d'endettement permanent, qui a des

conséquences négatives à la fois sur leur motivation au travail et sur leur équilibre social en général.

La Coopérative est l'alternative idéale pour enrayer ce fléau et cette pratique suicidaire, car elle vient en complément au système financier classique en octroyant des crédits, dans les situations d'urgence.

Pour terminer, je voudrais avec la permission du Directeur Général du PAL et des Premiers Responsables des sociétés présents ici, renouveler à vous tous nos sincères remerciements pour votre présence effective à cette cérémonie et pour tout le soutien que vous ne cessez d'apporter à la COOPEC TOGO PORT.

Vive la COOPEC TOGO PORT

Vive la communauté portuaire de Lomé

Je vous remercie

Lomé, le 17 juillet 2020

Brillant Tê Kafui KAISER

Président du Conseil d'Administration